
Régie autonome des transports parisiens
Département des achats et de la logistique
Direction

Note de département

Délégation de signature n° 2006-23 du 20 décembre 2006

NOR : *EQU0612563X*

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne,
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la note générale n° 4714 du 3 mai 1990 relative à l'organisation générale de la RATP ;
Vu le décret du 26 juillet 2004 nommant le président-directeur général de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° 5555 consentie le 20 septembre 2004 au directeur de département HAL par le président-directeur général de la RATP,

Le directeur du département HAL donne délégation à M^e Catherine Cyffers à l'effet de signer en son nom les actes relevant de la gestion administrative, économique et financière, dans le cadre de l'unité LDR, suivant les dispositions prévues dans la fiche explicative « Les délégations de signature », référencée HAL. 0110 sur le site qualité de HAL.

La présente délégation annule et remplace la délégation n° 2006-19 en date du 17 novembre 2006

O. Duthuit